

## COMITÉ DE PARENTS

Compte rendu de la rencontre du Comité de parents du Centre de services scolaire des Draveurs (CSSD) tenue le 9 novembre 2020 à 19h00 par visioconférence via la plateforme Zoom, sous la présidence de Catherine Martel.

### **Sont présents :**

Valérie Garneau, Kathleen Leblanc, Mélanie Labonté, Christine Denault, Steeves Proteau, Marie-France Joannis, Cynthia Sakellarides, Charles Aurélien Priso Priso, Stéphanie Powers, Martin Boisclair, Isabelle Goyette, Geneviève Aubrey, Catherine Martel, Evelyne Thibault, Karine Ann Ciura, Marie-Claude Ouellet, Sébastien Geoffroy, Patricia Hébert, Anne-Marie Loiselle, René Villeneuve, Jérôme Maltais, Annie Goudreau, Cynthia Beaudoin, Chantal Lalonde, Caroline Proulx, Jonathan Rozon, Nathalie Veilleux, Valérie Dionne, Mylène Côté, Martine Beaudoin, Maude Fortin, Stéphane Gosselin

### **Sont également présents :**

Manon Dufour, directrice générale du CSSD;  
Christian Laforest, secrétaire général du CSSD;  
Michel Enright, directeur du service des ressources éducatives du CSSD;

### **Les écoles non représentées sont :**

de l'Odyssée, de la Sablonnière, Massé, de la Traversée.

### **1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**

Madame Catherine Martel constate le quorum et procède à l'ouverture de l'assemblée à 19h02.

### **2. Adoption du projet de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-France Joannis et APPUYÉ par Monsieur Martin Boisclair d'adopter l'ordre du jour

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **3. Adoption du compte rendu de la réunion du 5 octobre 2020**

IL EST PROPOSÉ par Madame Patricia Hébert et APPUYÉ par Madame Marie-France Joannis d'adopter le compte rendu de la réunion du 5 octobre 2020 avec les petites corrections soulignées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **4. Suivis aux comptes rendus et mot de la présidence**

Madame Catherine Martel mentionne de nouveau l'existence du « Google Drive » et rappelle aux membres d'aller y faire un tour avant les réunions pour y trouver la documentation nécessaire.

#### **5. Mot de la direction générale du CSSD**

Madame Dufour répond aux questions qui lui ont été envoyées par courriel avant la réunion, soit :

- Est-ce qu'il y aura bientôt une application pour informer les parents des retards sur les circuits d'autobus ou permettant de suivre le circuit en temps réel?
  - Réponse : Après avoir demandé des soumissions, il appert que l'implantation d'un tel système de repérage serait extrêmement dispendieux. Le CSS aimerait pouvoir discuter de ces coûts avec le transporteur afin de pouvoir éventuellement « séparer la facture » mais il faudra attendre le renouvellement du contrat actuel, prévu en 2022. À l'heure actuelle et en tenant compte de la situation de santé particulière, le budget du CSS ne permet pas une telle dépense.
  
- Une question a également été posée concernant la gestion de l'inventaire des livres achetés par les enseignants via le budget de l'école.
  - Réponse : Tous les livres dans les écoles (bibliothèque ou classe) font partie de l'inventaire. Les seuls livres qui ne sont pas inclus dans cet inventaire sont ceux achetés via l'allocation « stagiaire ». Cette allocation est allouée aux enseignants supervisant des stagiaires; elle peut être reçue sous forme de salaire (bénéfice imposable) ou en tant que montant forfaitaire à dépenser pour la classe. Les livres achetés avec le montant forfaitaire ne sont pas comptabilisés dans l'inventaire de l'école et ne sont pas indexés.
  
- Serait-ce possible d'offrir des concentrations qui ne demandent pas d'installations permanentes spécialisées dans plus d'une école secondaire (ex : cirque, plein-air, international, etc.)
  - Réponse : L'option a été étudiée mais nécessite une spécialisation des enseignants et du matériel spécialisé qui ne peuvent pas être offerts dans toutes les écoles.
  - En remplacement des concentrations, les écoles peuvent offrir des « voies spécialisées » (art, musique, sport) lorsque les compétences des enseignants en place le permet. Ce ne sont pas des « concentrations », ça fait partie du programme régulier.
  - L'implantation de « concentration » signifierait divers frais de formation et de matériel supplémentaires pour les jeunes et le personnel et le CSS veut éviter cela, d'où le choix d'offrir des options plutôt que des concentrations.
  
- Madame Dufour nous partage également certaines idées ayant émané de rencontres avec des enseignants et d'un processus de réflexion au sujet de la notation / de l'évaluation des élèves. Cette réflexion faisait suite notamment à l'annonce de l'annulation d'un bulletin

pour l'année en cours. L'idée de base peut être résumée par la phrase suivante : Le bulletin doit être un portrait d'où est rendu l'enfant au moment de l'évaluation, non pas d'une accumulation des notes et des difficultés vécues auparavant. Lorsque nous sommes dans une optique de cumulation de pourcentages, nous ne sommes pas dans une optique de réussite. Les parents seront appelés éventuellement à partager leurs réflexions à ce sujet.

- En lien avec ce point, certains parents se sont questionnés quant aux évaluations du CSS et du Ministère. Réponse : On ne sait pas ce qui se passera cette année mais Madame Dufour croit qu'il serait important que le tout se poursuive puisqu'il est important de « prendre une photo » à la fin d'un cycle!

## **6. Dépôt – Calendriers scolaires 2021-2022**

Monsieur Michel Enright présente le projet de calendrier 2021-2022 primaire et secondaire et mentionne notamment les points suivants :

- Ajout de 3 journées pédagogiques obligatoire par le ministère afin de favoriser la formation vers l'enseignement numérique. Après vérification au sein de notre corps professoral, il y aurait encore environ 500 enseignants (principalement du primaire) qui ne seraient pas confortables avec le numérique.
- La date du 27 novembre a été retenue comme première pédagogique pour le primaire, les deux autres journées étant laissées au choix des écoles. Pour le secondaire, le choix est libre à eux de déterminer les journées qui seront pédagogiques.
- Quant aux circuits d'autobus, l'ajout de 3 journées de changera rien, ces journées étant considérées « flottantes ».

Monsieur Enright rappelle également les contraintes imposées par les différents syndicats afin de justifier certaines dates de congés au calendrier.

## **7. Résolution – Calendriers scolaires 2021-2022**

Étant donné que le calendrier présenté est le même qui avait été proposé l'an dernier et qui avait déjà été soumis et approuvé par les parents à ce moment, Madame Martel propose un projet de résolution aux membres afin de clore le dossier.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steeves Proteau et APPUYÉ par Madame Valérie Dionne d'approuver la proposition de calendriers scolaires 2021-2022.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### **8. Résolution – Frais chargés aux parents pour le transport**

Madame Martel présentation la proposition de résolution rédigée suite à la réception des commentaires lors de la consultation menée dans les dernières semaines.

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Claude Ouellet et APPUYÉ par Madame Mylène Côté d'approuver la résolution telle que rédigée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### **9. États financiers au 30 juin 2020**

Madame Karine Ann Ciura présente les états financiers pour l'année d'exercice 2019-2020

### **10. Prévisions budgétaires 2020-2021**

Madame Karine Ann Ciura présente les prévisions budgétaires pour 2020-2021.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steeves Proteau et APPUYÉ par Monsieur Martin Boisclair d'approuver les prévisions budgétaires 2020-2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### **11. Résolution – Formation sur les plans d'intervention**

Madame Annie Goudreau présente un projet de formation sur les plans d'intervention, qui serait donné par Madame Nancy Boone, formatrice à la FCPQ et offerte gratuitement à l'ensemble des parents du CSS. Elle demande l'autorisation du comité de parents afin de défrayer les coûts de cette formation qui sont de 300 \$.

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-France Joanisse et APPUYÉ par Monsieur Steeves Proteau d'approuver la dépense pour la tenue de la formation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### **12. Résolution – Formations virtuelles de la FCPQ**

Madame Annie Goudreau présente la résolution et l'offre de formation de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), ainsi que les tarifs et forfaits qui y sont associés. Elle demande l'autorisation d'engager des frais afin d'acheter un forfait de 10 connexions par formation. Ces formations seront offertes à tous les parents des conseils d'établissement (CÉ) du CSSD, l'accès étant prioritaire aux membres du comité de parents.

Il est entendu que si plus de 10 personnes désirent participer à une formation en particulier, des arrangements pourront être fait afin de permettre aux autres parents d'assister à ces formations.

IL EST PROPOSÉ par Madame Anne-Marie Loiselle et APPUYÉ par Madame Maude Fortin d'approuver l'achat d'un forfait de connexions aux formations de la FCPQ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### **13. Régie interne du comité de parents**

Mme Martel présente les modifications majeures qui ont été apportées à la régie interne du comité.

Considérant le peu de temps qu'on eu les parents pour consulter ces changements, il est convenu que si des modifications sont demandées d'ici la prochaine réunion, que celles-ci seront alors prises en considération et discutées.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Steeves Proteau et APPUYÉ par Madame Marie-France Joanisse d'approuver la régie interne avec les modifications faites séance tenante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

### **14. Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement**

Madame Martel mentionne que la formation obligatoire pour les conseils d'établissement est commencée et que nos CÉ devraient déjà avoir transmis l'information à ce sujet. Ce point sera récurant à l'ordre du jour des prochaines réunions et Madame Martel nous avisera dès qu'une nouvelle capsule sera disponible.

### **15. Rapport des comités**

#### 14.1 Conseil d'administration

- Monsieur Jérôme Maltais nous informe que la première réunion a eu lieu le 19 octobre dernier. Lors de cette réunion, des élections ont eu lieu afin de constituer les différents comités, d'élire la présidence (Monsieur Maltais) et la vice-présidence (Madame Martin).
- Lors de la parole au public, des membres des syndicats se sont adressés au nouveau conseil d'administration.

#### 14.2 EHDAA

- Aucune réunion.

#### 14.3 Transport

- Aucune réunion. La date de la première rencontre n'est pas encore connue.

14.4 Fédération des comités de parents du Québec

- Madame Annie Goudreau présente les plus récentes informations concernant les activités de la FCPQ, notamment la sortie d'un guide sur l'intimidation qui est à diffuser dans nos réseaux.
- Elle mentionne également que la FCPQ continue de collaborer de façon quasi journalière avec le Ministère de l'éducation.
- Le premier conseil général aura lieu de façon virtuelle les 20 et 21 novembre.

**16. Écho des conseils d'établissement**

École de l'Équipage : L'école a tenu un cross-country « maison » pour remplacer le cross-country régional qui a été annulé. Les classes ont participé tout au long de la journée en alternance et l'activité a été un succès.

École Brébeuf : Madame Hébert se questionne à savoir si le CSS ou les autres parents ont une opinion sur le concept de levée de fond, elle veut savoir comment ça se passe dans les autres écoles. Madame Martel enverra un petit questionnaire aux parents afin d'avoir un portrait global de la situation à ce sujet.

- Madame Thibault de l'école La Source mentionne qu'en ce qui les concerne, ils avaient un contrat de 2 ans avec une compagnie pour la vente de chocolat – ce contrat a pu être suspendu cette année mais doit être honoré l'année prochaine.

**17. Points divers:**

Aucun point.

**18. Date de la prochaine rencontre :**

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 14 décembre 2020 à 19 h.

**19. Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par Madame Mélanie Labonté et APPUYÉ par Monsieur Steeves Proteau que la séance soit levée à 21h26

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

Catherine Martel  
présidente

---

Annie Goudreau  
Secrétaire